

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 7 DECEMBRE 2010**

Présents : tous les conseillers, sauf M. Alain ROUSSEL-DELIF, excusé, Mr Laurent MYOTTE.

**Secrétaire : M. Joël PERNIN Convocations du 24 novembre 2010
AFFICHE LE : 14.12.2010**

DEBUT DE LA SEANCE : 20 H 30.

※ **TRAVAUX réalisés en 2010.**

- Parking salle des fêtes
- Insonorisation petite salle des fêtes
- Aménagement station de relevage en bas du village
 - Réseau d'eaux usées recentralisé afin d'avoir une seule arrivée dans la station
 - Mise en place d'un nouveau dégrilleur pour mieux protéger les pompes
 - Montage d'un chalet et installation d'un palan électrique pour de meilleures conditions de travail
 - Déplacement du coffret électrique à l'intérieur du chalet et augmentation de la puissance de 6 à 9 KVA
 - 2 pompes neuves nouvelle génération
- Bâtiment mairie : ferblanterie, bords de toit et réfection de la salle de classe
- Bâtiment école : remplacement de fenêtres + installation d'une VMC dans un logement
- Aménagement autour du columbarium
- Electricité dans l'église
- Enrobé dans le lotissement « Les Avelines »
- Embauche d'une nouvelle employée communal 15H/semaine
- Reprise du lotissement « Clos de la Ronceraie » par la commune
- Travaux externes :
 - Réparation du château d'eau par le syndicat du haut plateau
 - Installation d'une nouvelle table d'égouttage à la station d'épuration de Noël-Cerneux afin d'augmenter la capacité de traitement

※ **PROJETS pour 2011.**

- Revoir velux logement en haut du bâtiment de l'école + installation d'une VMC
- Aménagement du carrefour à l'entrée du village côté Noël-Cerneux
- Travaux autour du puits perdu vers le château d'eau afin de mieux canaliser la source (accumulation de feuilles, branches)
- Cimetière : agrandissement + rénovation du mur
- Revoir le mur en pierres sèches derrière la mairie.
- Eclairage public : traiter les points noirs restants.
- Chiffrage pour réfection toit salle des fêtes.
- Demande de devis pour aire de jeux enfants.

※ **DELIBERATIONS.**

- Vente de 348 M2 de Terrain d'aisance à Mr Cabus à 8 EUR/M2 soit un cout de 2784 EUR.

※ **DIVERS.**

- Demande d'une pointe de terrain d'aisance par Mr GUY et Mme LIGNEY devant la maison à côté du garage : accepté au prix de 8 EUR/M2 + frais (géomètre et notaire)
- Le Prix du terrain d'aisance à compter de 2011 passera à 10 €/M2 TTC, suite à la nouvelle réglementation instaurant la TVA pour l'achat de terrain d'aisance déclaré constructible sur la carte communale.
- Suite à la réforme des lycées, le conseil soutient la demande de ne pas supprimer la 2eme classe technique à Morteau.
- Date à retenir pour les vœux 2011 de la municipalité à la salle des fêtes : samedi 8 janvier 2011, à 11 heures.

INFOS PRATIQUES.

La Mission Locale Haut Doubs

L'Espace-Jeune PAIO du Haut-Doubs change de nom et devient au 1^{er} janvier 2011 La Mission Locale Haut-Doubs.

Ce changement se traduit surtout par un agrandissement de son territoire d'action. En effet La Mission Locale Haut-Doubs comprendra en plus le secteur de l'Espace Jeune de Valdahon.

Les missions de la nouvelle structure restent inchangées. Elle a pour tâche d'assister les jeunes de moins de 26 ans dans leurs démarches pour acquérir leur autonomie et une place au sein de notre société.

Ceci se traduit par un accompagnement personnalisé vers l'emploi, la formation, l'accès aux droits, santé, logement, transport, culture

La Mission Locale tient des permanences au sein de la Maison des Services tous les 3^{èmes} mercredi du mois. N'hésitez donc pas à contacter le bureau de Morteau pour prendre rendez-vous ou obtenir des renseignements complémentaires.

Voici les coordonnées :

Morteau
6 Rue Neuve
25500 MORTEAU

Téléphone : 03 81 67 60 74

Horaires d'ouverture du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

FERMETURE DU SECRETARIAT.

Le secrétariat de mairie sera fermé entre Noël et Nouvel An.

DEMANDE DE DOCUMENTS.

Si vous avez besoin de documents urgents, et que notre secrétariat est fermé : vous pouvez déposer votre demande par écrit dans la boîte à lettres de la mairie, ou par e-mail : mairie.lachenalotte@wanadoo.fr, nous nous efforcerons de satisfaire votre demande.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

Elles sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2010 (dernier délai). Il est préférable de faire la demande avant cette date. Pour demander son inscription sur les listes électorales, se munir de la carte d'identité, et d'une facture récente à la bonne adresse.

Les jeunes qui se sont fait recenser régulièrement pour le service national dès l'âge de 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune de leur inscription, par les services de l'Insee,

Si les jeunes ont déménagé depuis leurs 16 ans, ils doivent se renseigner dans la mairie de leur nouveau domicile.

Nous souhaitons un Bon Noël à toutes et à tous.



